

## RAPPORT.

SÉNAT,  
CHAMBRE DE COMITÉ,  
- Vendredi, 27 avril 1877.

Le comité spécial chargé de recueillir des renseignements et faire rapport :

1o Sur la différence de longueur qu'il y aurait entre la ligne du chemin de fer du Pacifique, à partir de Kéwatin en allant vers l'ouest, et une ligne plus méridionale passant par Winnipeg et au sud du lac Manitoba pour aller aboutir au plus prochain point de rencontre commun aux deux lignes ;

2o Sur le coût de la construction de chacune de ces lignes ; sur la qualité des terres le long de ces deux lignes au point de vue de la colonisation, et aussi sur les chances de rapport pécuniaire que présenteraient ces deux lignes, et autorisé à examiner toutes les questions se rattachant à l'achat de terrains à Fort William pour le terminus du chemin de fer Canadien du Pacifique, à envoyer quérir personnes, pièces et documents, et à examiner des témoins sous serment, et chargé de faire rapport pendant cette session avec toute la diligence convenable,"—à l'honneur de présenter ce qui suit comme son premier rapport sur le sujet de la dernière partie de l'ordre de renvoi.

Votre comité a recueilli quelques renseignements, mais la session est maintenant trop avancée pour qu'il puisse continuer son enquête, et il recommande que toutes procédures ultérieures soient remises à la prochaine session, pour être alors reprises, conformément aux instructions de votre honorable Chambre.

Le tout respectueusement soumis.

M. A. GIRARD,  
*Président.*

## PROCÈS-VERBAL DES TÉMOIGNAGES.

SÉNAT,  
CHAMBRE DE COMITÉ,  
Samedi, 21 avril 1877.

M. SANDFORD FLEMING, ingénieur en chef du chemin de fer du Pacifique, a été appelé, assermenté, et interrogé comme suit :

Q. Le terminus du chemin de fer du Pacifique a-t-il été fixé à Kaministiquia sur votre avis ?—R. J'ai été consulté sur ce choix et n'y ai point fait d'opposition.

Q. L'avez-vous recommandé ?—R. Je ne l'ai point recommandé spécialement, mais d'une manière générale, que je vais expliquer. Je n'ai point écrit de rapport pour le recommander.

Q. Êtes-vous bien d'avis que cet endroit soit le plus propre pour le terminus sur la Baie du Tonnerre ?—R. Je ne puis répondre à cette question directement, sans faire quelques observations. L'objet que nous avons eu en vue dès le commencement a été de suivre la ligne la plus courte entre la région des prairies et la tête de la navigation du St.-Laurent sur le lac Supérieur. Trois endroits ont été mentionnés : Nipigon, Prince-Arthur's-Landing sur la Baie du Tonnerre et le fort William. Ce dernier est le lieu le plus rapproché d'où l'on puisse gagner la région des prairies : c'est pour cela qu'il a été choisi. La navigation va jusqu'à un point situé à deux ou trois milles au delà du fort William vers la région des prairies ; mais on ne peut atteindre ce point par terre ; les bords de la rivière s'élèvent, et il ne serait pas facile de faire passer là un chemin de fer.